

Poste à pourvoir dès que possible

Votre Rôle : Accompagner des personnes en situation de handicap

- Garantir la sécurité et le bien-être des personnes vieillissantes accompagnées.
- Savoir mettre en place un accompagnement adapté dans les moments de la vie quotidienne et prenant en compte l'avancée en âge des personnes accompagnées.
- Induire des situations et conduire des actions d'accompagnement favorisant le maintien de leur autonomie.
- Être en capacité d'assurer la mise en place et le suivi du Projet Personnalisé.
- Collaborer à diverses activités culturelles et sportives adaptées avec le droit commun.
- Promouvoir l'autonomie et le pouvoir d'agir en favorisant la responsabilité de la personne accompagnée.

Profil recherché

Formation :

- Diplôme de d'accompagnant éducatif et social ou d'aide médico psychologique.
- Permis B.

Savoir-faire :

- Connaissance du secteur du médico-social et du handicap psychique souhaité.
- Connaissance des problématiques des personnes en situation de handicap vieillissantes et des conséquences sur le quotidien.

Savoir-être :

Éléments particulièrement importants pour nous :

- Capacité d'observation et d'écoute.
- Capacité à rendre des comptes et à communiquer.
- Capacité d'adaptation et de médiation.
- Bienveillance et maîtrise de soi.

Le contrat : CDI, Temps plein, basé sur Ballon

- Temps plein, horaires d'internat.
- Intervention sur les levers, en journée et en soirée.
- Intervention les week-ends et jours fériés.
- Poste basé au sein de le FHTH UPV Les érables.
- Rémunération indexée sur la CCN 66. Selon l'expérience dans le métier.
- Besoin d'adaptations pour l'entretien ? au poste ? Parlons-en.

Toujours Partant(e) ? Merci d'adresser votre C.V. à :

niepceron.christelle@adapei72.asso.fr

NOTRE BUT ?



Œuvrer de toutes les manières possibles pour créer des solutions d'accompagnement au service des personnes en situation de handicap (accès à l'éducation, à l'habitat, au travail, aux loisirs) tout en apportant aux familles le soutien moral et matériel dont elles ont besoin.

Et en tant qu'employeur ?

Rejoignez une association qui :

- a un projet fort autour de l'auto-détermination des personnes,
- met en avant une triple expertise parents-salariés-personnes,
- promeut un plan de formation ambitieux,
- offre des possibilités d'évolution.